



Ministère des affaires sociales et de la santé
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE
MEDECINS INSPECTEURS DE SANTE PUBLIQUE
ANNEE 2013**

Lundi 8 AVRIL 2013

13H00 à 17H00
(Horaire métropole)

Epreuve écrite (commune aux deux concours)
(durée : 4 heures ; coefficient 4)

L'objet de l'épreuve est d'apprécier les capacités de rédaction, d'analyse, de synthèse et de réflexion du candidat.

Le candidat choisit sur table un des trois exercices suivants :

1. La composition sur un sujet se rapportant à l'évolution générale des idées ou des faits en matière de santé publique ;
2. La rédaction d'une note à partir d'un dossier remis au candidat ayant trait à la santé publique ;
3. L'étude d'un cas concret ou d'un texte d'ordre technique portant sur la santé publique donnant lieu à la rédaction de propositions d'action.

Sujet de l'exercice d'une composition sur un sujet se rapportant à l'évolution générale des idées ou des faits en matière de santé.

Déserts médicaux et liberté d'installation.